

JEMT FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 5 363 000 Euros
Siège social : 169 Rue de la Forêt, VALENCE (26000)
RCS ROMANS 910 954 965

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2025

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 230 792,20 Euros de l'exercice de la manière suivante :

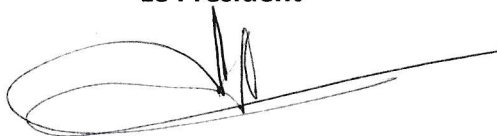
Bénéfice de l'exercice social	230 792,20 Euros
A la réserve légale	11 539,60 Euros
Le solde soit la somme de	219 252,60 Euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève désormais à la somme de 506 893,40 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 5 896 571,99 Euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
Le Président**



1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

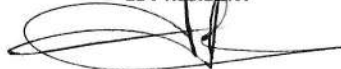
cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SAS JEMT FINANCE		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		169 RUE DE LA FORET		26000 VALENCE		
SIRET		9 1 0 9 5 4 9 6 5 0 0 0 1 8				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
		{	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *			028	030	
	Immobilisations financières * (1)			040	042	
				5 365 095	5 365 095	
Total I (5)				044	048	
				5 365 095	5 365 095	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	
			Autres * (3)	072	074	
			660 906	660 906		
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	
			2 868	2 868		
	Charges constatées d'avance *			092	094	
Total II				096	098	
				663 774	663 774	
Total général (I + II)				110	112	
				6 028 869	6 028 869	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 363 000	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	15 139	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves ()	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		132	287 641
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	230 792	
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	Total I				142	5 896 572
Provisions pour risques et charges				154		
Total II				154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 283	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	2 057	172	22 542
	Comptes courants d'associés			173	106 473	
	Autres dettes			175		
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III				176	132 297
Total général (I + II + III)				180	6 028 869	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	660 249	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

LE PRESIDENT



*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEMT FINANCE

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	209		214		
		services *		215		218	243 000	
				217				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	243 001	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	7 552	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)					244	1 596	
	Rémunérations du personnel*					250	142 500	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	58 574	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	210 223	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	32 777	
Produits financiers (III) 280 211 928						294	84	
Charges financières (V)						290		
Produits exceptionnels (IV)						300		
Charges exceptionnelles (VI) {								
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						347		
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)						348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	13 829	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	230 792	
B- RÉSULTAT FISCAL						312	230 792	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2						314		
Rèintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	13 829		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	19 644		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)	181		JEI (44. sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641			
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	72 313	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						354		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	72 313	
Bénéfice col.1 Déficit col.2						372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE COMPTABLE

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

LE PRESIDENT





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			5 365 095		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL				5 365 095		
TOTAL GENERAL				5 365 095		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
		Emb. récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes						
TOTAL							
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					5 365 095	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL						5 365 095	
TOTAL GENERAL						5 365 095	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SC TEEM - -	1 000	-41 707	60,00	-12 750
FOREST 26 - -	2 000	39 305	74,75	57 968
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - -	728 100	5 358 847	78,71	1 021 593
4M - -	310 000	-12 104	99,68	-12 104
GAG - -	79 572	-45 982	95,00	19 664
ASALUTE - -	8 980	-64 066	89,80	-35 418
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (6) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (6) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (6)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (6) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (6) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (6)
					Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
	SC TEEM - -	1 000	-28 928	60,00	600	600	47 245			-12 750	
	FOREST 26 - -	2 000	-18 663	74,75	1 495	1 495	79 755		108 000	57 968	
	EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - -	728 100	3 988 551	78,71	4 659 020	4 659 020	299 092		16 003 644	1 021 593	126 082
	4M - -	310 000		99,68	600 000	600 000	53 743		54 190	-12 104	45 579
	GAG - -	79 572	-65 646	95,00	95 000	95 000			48 827	19 664	
	ASALUTE - -	8 980	-28 647	89,80	8 980	8 980	180 415			-35 418	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (8) (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	657	657	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	660 249	660 249	
TOTAUX		660 906	660 906	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 363 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 363 000,00	1,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	183 636
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	
Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	183 636
Affectations aux réserves	
- Réserves légales	9 182
- Autres réserves	174 454
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	183 636



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 283	3 283		
Personnel & comptes rattachés	10 303	10 303		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 863	7 863		
Etat & Impôts sur les bénéfices	401	401		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 057	2 057		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 917	1 917		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	106 473	106 473		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	132 297	132 297		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

19 618



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

2 611

701

TOTAL DES CHARGES À PAYER

3 312



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. RICOTE NICANOR

36 Rue Jean Jullien-Davin

26000 VALENCE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 126	2 600
TOTAL	4 126	2 600

Nicanor RICOTE

*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes*

*Expert Judiciaire auprès de
La Cour d'appel de GRENOBLE*

*36, rue Jean Jullien-Davin
CS 90105
26904 VALENCE Cedex 9*

*Téléphone : 04 75 78 44 78
Télécopie : 04 75 78 01 98*

JEMT FINANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 363 000 euros
169 Rue de la Forêt
26000 VALENCE
RCS ROMANS 910 954 965

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société JEMT FINANCE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JEMT FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société JEMT FINANCE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 11 juin 2025.



Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes



BILAN - ACTIF

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				89		93
Participations	5 365 095		5 365 095		5 365 095	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 365 095		5 365 095	89	5 365 095	93
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				11		7
Clients (3)					21 600	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	657		657		2 541	
Groupe et associés (3)	660 249		660 249		397 452	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 868		2 868		3 910	
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	663 774		663 774	11	425 503	7
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 028 869		6 028 869	100	5 790 598	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BI LAN - PASSIF

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 363 000)	5 363 000	89	5 363 000	93
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		5		2
Réserve légale	15 139		5 957	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	287 641		113 186	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	230 792	4	183 636	3
SITUATION NETTE	5 896 572	98	5 665 780	98
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 896 572	98	5 665 780	98
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	106 473	2	86 855	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	672		503	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 611		4 104	
Dettes fiscales et sociales	22 542		33 355	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	132 297	2	124 818	2
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	6 028 869	100	5 790 598	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

132 297

124 818



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	243 000	100	216 000	100	27 000	13
Montant net du chiffre d'affaires	243 000	100	216 000	100	27 000	13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1		2		-2	-69
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	243 001	100	216 002	100	26 998	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	7 552	3	14 846	7	-7 293	-49
Impôts, taxes et versements assimilés	1 596	1	2 087	1	-490	-23
Salaires et traitements	142 500	59	120 000	56	22 500	19
Charges sociales	58 574	24	49 353	23	9 222	19
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						119
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	210 223	87	186 285	86	23 938	13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	32 777	13	29 717	14	3 060	10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	171 661	71	167 567	78	4 094	2
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	40 266	17			40 266	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	211 928	87	167 567	78	44 360	26
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	84		17		66	384
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	84		17		66	384
RÉSULTAT FINANCIER	211 844	87	167 550	78	44 294	26
RÉSULTAT COURANT avant impôts	244 621	101	197 267	91	47 354	24
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			202		-202	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			202		-202	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-202		202	100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	13 829	6	13 429	6	400	3
TOTAL DES PRODUITS	454 928	187	383 570	178	71 359	19
TOTAL DES CHARGES	224 136	92	199 933	93	24 203	12
Bénéfice ou Perte	230 792	95	183 636	85	47 156	26

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS **JEMT FINANCE**

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nicanor RICOTE

Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 365 095		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			5 365 095		
TOTAL GENERAL			5 365 095		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				5 365 095	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					5 365 095	
TOTAL GENERAL					5 365 095	

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SC TEEM - -	1 000	-41 707	60,00	-12 750
FOREST 26 - -	2 000	39 305	74,75	57 968
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - -	728 100	5 358 847	78,71	1 021 593
4M - -	310 000	-12 104	99,68	-12 104
GAG - -	79 572	-45 982	95,00	19 664
ASALUTE - -	8 980	-64 066	89,80	-35 418
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnees par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI -DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SC TEEM - -	1 000	-28 928	60,00	600	600	47 245			-12 750	
FOREST 26 - -	2 000	-18 663	74,75	1 495	1 495	79 755		108 000	57 968	
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - -	728 100	3 988 551	78,71	4 659 020	4 659 020	299 092		16 003 644	1 021 593	126 082
4M - -	310 000		99,68	600 000	600 000	53 743		54 190	-12 104	45 579
GAG - -	79 572	-65 646	95,00	95 000	95 000			48 827	19 664	
ASALUTE - -	8 980	-28 647	89,80	8 980	8 980	180 415			-35 418	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										
	Nicanor RICOTE Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Julien-Davin 26904 Valence Cedex 9									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Nicanor RICOTE			
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Jullien-Davin 26904 Valence Cedex 9			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	657	657	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Renvois	Groupe et associés (2)	660 249	660 249	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		660 906	660 906	
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 363 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 363 000,00	1,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent	Nicanor RICOTE	183 636
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Jullien-Davin 26904 Valence Cedex 9	
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		183 636
Affectations aux réserves	- Réserves légales	9 182
	- Autres réserves	174 454
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		183 636



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			Nicanor RICOTE Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Jullien-Davin 26904 Valence Cedex 9	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 283	3 283		
Personnel & comptes rattachés	10 303	10 303		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 863	7 863		
Etat & Impôts sur les bénéfices	401	401		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 057	2 057		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 917	1 917		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	106 473	106 473		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	132 297	132 297		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

19 618



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER		
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	Nicanor RICOTE Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Jullien-Davin 26904 Valence Cedex 9	2 611 701
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES À PAYER		3 312



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. RICOTE NICANOR

36 Rue Jean Jullien-Davin
26000 VALENCE

Nicanor RICOTE

Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 126	2 600
TOTAL	4 126	2 600

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
QP RESULTAT FONCIER SCI GAG 2024		827
QP RESULTAT FONCIER SCI FOREST 26 2024		12 513
QP 5% REGIME SOCIETES MERE-FILLE		6 304
TOTAL		19 644

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
DIVIDENDES SCI 4M IR		45 579
QP DEFICIT FONCIER 2024 4M		20 291
REGIME SOCIETES MERE-FILLE		126 082
TOTAL		191 952